

Réponse du Conseil administratif à la pétition du 3 mars 2020: «Pour que le square situé à l'angle rue Liotard et avenue Wendt ainsi que les espaces adjacents deviennent un lieu de convivialité».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif le 27 avril 2021.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a pris connaissance du rapport P-417 A du 8 mars 2021 de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 mars 2020: «Pour que le square situé à l'angle rue Liotard et avenue Wendt ainsi que les espaces adjacents deviennent un lieu de convivialité». La commission avait alors voté à l'unanimité le renvoi de la pétition P-417 au Conseil administratif.

Le texte de la pétition P-417 demande que la Ville de Genève entreprenne plusieurs actions concrètes, à noter:

Concernant le square (dans l'esprit du parc Harry-Marc à la place du Cirque):

- mise à niveau des chemins;
- gestion des eaux stagnantes;
- remplacement des haies en épineux par des haies vives (ouverture du côté des immeubles et fermeture du côté de l'avenue);
- reprise et entretien des pelouses;
- plantation de massifs de fleurs, plantes vivaces et arbustes fleuris;
- régulation des pigeons;
- nettoyage et entretien régulier du square (déchets et déjections);
- renouvellement et meilleure gestion de l'éclairage public;
- agrandissement du square.

Concernant l'avenue Wendt:

- Pour protéger le square des nuisances sonores, il est prévu de poser un revêtement phono-absorbant et/ou limiter la vitesse sur le tronçon concerné.

Concernant le parking et les trottoirs (zone minérale):

- désencombrement et réorganisation du secteur (collecteurs, caissettes à journaux, panneaux, cabane à marrons, parkings, etc.);

- révision du statut parking (actuellement 90 minutes) avec application d’une mixité horaire, notamment de courte durée;
- création d’une zone de rencontre 20 km/h (ruelle le long des immeubles);
- étude pour la conversion de l’ensemble du triangle en parc public ou, pour le moins, la réorganisation des accès au parking sur l’avenue Wendt avec la suppression de la liaison avec la rue Liotard et l’agrandissement du square sur la surface ainsi récupérée (en direction des immeubles).

Le Conseil administratif accueille très favorablement les demandes de cette pétition qui s’inscrivent pleinement dans ses objectifs d’améliorer la qualité de vie dans les quartiers. L’aménagement du square situé à l’angle de la rue Liotard et de l’avenue Wendt et la requalification de l’axe Charmilles – Nations sont directement liés au projet de la ceinture urbaine piloté par l’Office cantonal des transports (OCT) et le Service de l’aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM). Des études préliminaires ont été engagées conjointement par la Ville et le Canton afin de définir les caractéristiques géométriques de cet axe. La Ville de Genève s’est attachée à ce que les mobilités douces soient pleinement prises en compte, notamment avec la création d’équipements cyclables continus et sécurisés, et à ce que d’importants espaces soient libérés pour développer la plantation d’arbres. Le square considéré pourra ainsi être totalement transformé dans le respect des orientations des stratégies climat et plantations de la Ville de Genève.

A noter que l’OCT souhaitant une mise en œuvre rapide de la ceinture urbaine, l’aménagement de cet axe s’effectuera en deux temps: à court terme, des aménagements fonctionnels permettant notamment la création des équipements cyclables continus et à moyen terme, un aménagement qualitatif «de façade à façade» sur tout le périmètre.

Pour étudier, entre autres, les différentes actions concrètes demandées par la pétition, l’AGCM a augmenté le montant des études d’aménagement au plan financier d’investissement (PFI) dont le dépôt de la demande de crédit est prévu en 2022. Les études débiteront donc en 2023. Après la réalisation des études détaillées, puis le dépôt de la demande définitive d’autorisation de construire ainsi que la demande de crédit pour les travaux, ces derniers pourront être engagés.

En conclusion, dès que la géométrie de la ceinture urbaine sera précisément définie entre la Ville de Genève et l’OCT, l’AGCM lancera les études qualitatives de l’aménagement de l’axe Charmilles – Nations et du square situé à l’angle de la rue Liotard et de l’avenue Wendt.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Frédérique Perler